

Commission *Système financier et financement de l'économie de marché* du 27 mai 2021

Président : Anne-Laure Delatte

Synthèse

Aucune enquête n'étant présentée pour examen d'opportunité, la séance débute par **le programme 2021 de la statistique publique** dans le champ de la commission. Ne sont abordées que les principales nouveautés de l'année ainsi que les éventuelles conséquences de la crise sanitaire sur les travaux.

Du côté de la **Banque de France**, de nombreuses actions participent de la préparation de la réforme quinquennale des statistiques monétaires, avec l'intégration des innovations financières et l'objectif d'une meilleure connaissance du financement de l'immobilier d'entreprises. Le projet européen *Integrated Reporting Framework* (IReF) se traduit par des consultations de la profession bancaire pour définir le cadre de moyen terme des statistiques monétaires et financières ; l'objectif est d'assurer une meilleure intégration des déclarations à des fins statistiques et prudentielles. L'institution développe les procédures permettant l'identification des entreprises ou projets « responsables » dans les deux secteurs d'intérêt que sont la transition énergétique et la réduction de l'empreinte climatique et le financement de l'économie sociale et solidaire. Engagée plus particulièrement dans le programme européen de « verdissement de l'économie », elle se prépare à pouvoir ventiler les financements aux entreprises selon leur contribution au financement de la transition énergétique ou de la réduction de l'empreinte climatique dans le cadre des travaux de la Commission européenne sur les taxinomies. La collecte de l'épargne réglementée passe d'un rythme trimestriel à un rythme mensuel et sa ventilation par type d'emploi est enrichie par la modalité sur la transition énergétique. De même, la collecte des données de l'Observatoire de l'inclusion bancaire d'annuelle devient trimestrielle afin de mieux appréhender la population dans une situation financière fragile. Concernant les enquêtes, cette année verra la fin de la refonte de l'enquête complémentaire sur les échanges internationaux de services des entreprises (ECEIS), avec une réduction d'un tiers de la taille de l'échantillon et une modification de la stratification pour répondre au nouveau règlement européen *European Business Statistics* (EBS). Enfin, les outils de diffusion se modernisent avec l'amélioration de l'ergonomie du portail statistique *Webstat*, la refonte des publications *Stat Infos* et l'ouverture de l'*Open Data Room* virtuelle. Du côté de l'**Autorité de contrôle prudentiel et de résolution** (APCR), suite au règlement européen de 2015 sur la déclaration d'informations financières et prudentielles, le remplacement du Système unifié de *reporting* financier (Surfi) par le *Reporting* unifié des banques et assimilés (Ruba) est effectif avec comme bénéfiques une rationalisation et un enrichissement des collectes prudentielles et statistiques.

Les faits marquants dans le domaine des comptes nationaux (**Insee**) et des statistiques fiscales (SSM DGFIP) sont la production de tableaux entrées-sorties (TES) en émission de gaz à effet de serre par la mobilisation du modèle Avionic et en collaboration avec le SDES, le service statistique du ministère de la Transition écologique, et la transformation du bureau GF-3C de la DGFIP en « **Département des études et statistiques fiscales (DESF)** » avec un pôle « Statistique publique ». Le DESF travaille particulièrement en 2021 à développer de nouvelles sources de données : données du fonds de solidarité mises à disposition des chercheurs ; développement de l'application GMI (gérer mes biens immobiliers) afin de pallier la disparition de la taxe d'habitation ; mise en œuvre progressive du fichier Ecollab des opérations des plateformes en ligne. Pour le Département des comptes nationaux de l'Insee, trois grands chantiers en 2021 : la reprogrammation de l'ensemble des processus métier des comptes annuels et trimestriels ; les travaux sur la nouvelle base des comptes nationaux (2020, publication en 2024) ; le nouvel inventaire RNB (revenu national brut) base 2014. Les travaux sur la mesure du PIB sont décalés en 2022.

Les **enseignements de la crise sanitaire en matière de statistique publique** dans le domaine financier sont le sujet central de la séance. Différents intervenants présentent les enjeux et les solutions mises en œuvre pendant le premier confinement (printemps 2020) dans un premier temps, avant qu'un point particulier soit fait sur des innovations ayant trait au suivi de l'épargne financière des ménages et à la mesure de l'impact de la crise sur l'activité des entreprises.

Une première illustration de ces enjeux par l'**Insee** concerne le champ des statistiques macroéconomiques : capacité à fournir un diagnostic rapide pour que les politiques publiques puissent s'adapter au mieux à la situation économique et sociale ; manques en termes de mesure de certaines activités, en particulier le numérique et celles qui font l'objet de conventions, les services non marchands notamment ; possibilité de disposer d'un diagnostic allant au-delà de celui fourni par les grandes catégories d'agents du cadre central des comptes nationaux (entreprises, ménages, administrations publiques), tant les inégalités face à la crise ont été fortes ; nécessité de pouvoir comparer les performances nationales avec celles autres pays. Une des réponses a été l'accroissement du

recours à des données massives pour compenser la perte ponctuelle des données d'enquêtes. Plusieurs présentations proposent des exemples de ces expérimentations. La **Banque de France**, à l'instar de l'Insee, a innové pour ses enquêtes de conjoncture : la zone de commentaire libre a été enrichie par des questions formalisées adaptées au contexte de la crise sanitaire (par exemple, niveau d'activité, recours au télétravail, au PGE, retour à la normale, mesure des surcoûts) et les commentaires ont été exploités par des techniques de *text mining*. L'institution a aussi étudié le recours au *webscraping* (« moissonnage » : téléchargement massif de données sur Internet) au Royaume-Uni pour faire un suivi granulaire à haute fréquence (en temps réel) du marché immobilier. Il s'avère que ces données sont cohérentes avec les statistiques officielles et complémentaires en permettant d'obtenir des prix en niveau, de mieux prévoir les retournements et d'estimer les stocks de richesse immobilière. Dans l'intervention suivante, l'**OCDE** décrit différentes expériences étrangères de recours à des données massives réussies : l'OCDE lui-même fait des prévisions économiques en temps réel à un rythme hebdomadaire pour 45 pays à partir de données de recherche Google agrégées par *Google Trends* ; l'exploitation des données de plateformes comme *Indeed* ou de réseaux sociaux comme *Linked In* par les opérateurs propriétaires fournit une estimation en temps quasi réel des évolutions du marché du travail, au niveau de l'offre ou de la demande ; aux États-Unis, Harvard coordonne des travaux d'exploitation menés dans différents champs affectés par la crise à partir de plusieurs sources privées, qui alimentent une base de données individuelles anonymisées accessible à tous en temps réel. Un des enjeux soulevés par ces expérimentations sera de définir la meilleure gouvernance de l'accès public aux données privées. L'**Insee** a ainsi conclu une convention avec le Crédit mutuel pour exploiter les soldes mensuels et les transactions d'un panel de comptes individuels afin de pouvoir renseigner la situation économique et financière des agents selon leurs caractéristiques sociodémographiques avant que les données fiscales soient disponibles (consommation, revenu, épargne par différentes catégories). L'étude est parue dans la note de conjoncture de mars 2021.

Dans une seconde partie ont été présentées deux dispositifs innovants concernant, le premier la mesure de l'épargne financière des ménages, le second l'impact de la crise sanitaire sur l'activité et la trésorerie des entreprises. La **Banque de France** dispose déjà d'un dispositif de suivi de l'épargne financière des ménages riches ; une première décision a été de passer d'une collecte mensuelle à une collecte hebdomadaire des données des ménages et des sociétés non financières à partir de mars 2020. Cela a permis de capter rapidement les premiers signaux d'une constitution importante d'épargne des ménages. Mais les placements financiers autres que les dépôts bancaires étant connus avec des délais plus longs, il a fallu recourir à des procédures de *nowcasting* avec une vigilance accrue sur les résultats du fait d'écart entre comptes non financiers et financiers potentiellement plus élevés que d'habitude. Cette expérimentation a fait apparaître la notion de surplus d'épargne (partie dépôts) par rapport à une situation « normale » (2019). Dans la dernière présentation, l'**Insee** et la **Banque de France** ont décrit l'expérimentation en cours de *nowcasting* sur la trésorerie des entreprises après le choc lié à la Covid-19. À partir de la mise en commun inédite de données des deux organismes, cet exercice de microsimulation vise à quantifier le choc d'activité au niveau individuel mois par mois en 2020 par rapport à une situation contrefactuelle, à estimer les effets de ce choc sur la trésorerie des entreprises, à évaluer la soutenabilité de la hausse de l'endettement nécessaire pour absorber ce choc et à caractériser l'hétérogénéité des situations.

Concernant l'utilisation des données massives, la commission note que ces données sont granulaires, disponibles rapidement, « homogènes » d'un pays à l'autre, avec un coût marginal proche de zéro et une charge de collecte faible. Elles nécessitent toutefois des travaux qui peuvent être conséquents pour les statisticiens (transformation d'informations de formats parfois hétérogènes en signaux interprétables statistiquement). Dans certains cas, les obtenir impose une tarification, ce qui soulève un problème de fond puisque la contribution à la statistique publique est par principe une contribution citoyenne à la création d'un bien public. En outre, en tant que traces numériques des activités humaines, ces données ne sont pas conçues à des fins scientifiques et ne présentent pas de garantie en termes de représentativité, d'historique, de stabilité de définition, voire de pérennité. C'est pourquoi la commission retient que ces données peuvent être un appui utile aux données traditionnelles, lorsque la priorité est la rapidité. Mais elle recommande qu'elles soient systématiquement rapprochées des statistiques publiques et de leurs concepts et que des études de validation soient menées pour celles qui présentent un potentiel plus pérenne, une vigilance particulière étant accordée à la connaissance du niveau de vie et de la composition des ménages

Un avis en ce sens est adopté en séance.